



LA VIGNERAIE - LES CLAYES SOUS BOIS

Site : <http://lavigneraie78.free.fr>

Compte-rendu du Conseil syndical du 19 février 2013

Membres du Conseil syndical présents	Mrs.: J. Masson, J. Thomas, P. Rolland, P. Citaire	Mmes : A. Legall, A. Mairesse-Laumonier.
Autre(s) participant(s)	Mrs. Attard. Martot (Geniez),	
Rédacteur/trice du CR	J. Masson	

Thème 1 : Chauffage

Le 16 janvier 2013 le conseil syndical adressait une deuxième lettre recommandée au syndic concernant les problèmes de chauffage afin que ce dernier agisse avec fermeté auprès de la société CIEC. Cette lettre avait comme date butoir le 19-02-2013.

Le syndic informe le conseil syndical des mesures présent par la CIEC au profit de notre résidence :

- Mise en place d'une télésurveillance au niveau de la sous station (bâtiment « La Sablière »).
- Désembouage du réseau PMI
- Amélioration de la télésurveillance déjà en place au niveau de la chaufferie principale
- Prise en compte de la continuité « réseau eau froide » entre le bâtiment Offenbach et La sablière par la traversée de la rue Massenet.
- Amélioration de la communication entre la CIEC et le syndic par la mise en place du portail « CIEC action ». Le président du CS demande de pouvoir bénéficier de cet outil informatique.
- Réalisation du schéma du circuit de chauffage. Ce plan doit être amélioré. Le CS tient particulièrement à l'établissement de ce plan.

Le C S rappelle au syndic de veiller à la réalisation de l'équilibrage du chauffage de la résidence et ceci dans les plus brefs délais. Le technicien de la CIEC intervient régulièrement sur le site à la demande des résidents. Nous vous demandons de **passer par le gardien** pour tout problème (vous pouvez le contacter par téléphone, 07 88 45 17 04, entre 8h-12h et 14h -19h du lundi au vendredi).

Le conseil syndical avait aussi demandé dans cette lettre de proposer plusieurs alternatives concernant le bureau d'étude en charge du contrôle de la bonne exécution de la conduite du chauffage.

Plusieurs cabinets nous ont été présentés et après étude des différents devis le C S a pris la décision de continuer avec le bureau d'étude DDBE pour l'année 2013. Le C S se réserve le droit de mettre fin à la participation de ce cabinet à la vue des résultats obtenus durant cette année et demande au syndic d'adresser un courrier en ce sens à DDBE.

Thème 2 : feuille de route

Dans le précédent CR nous vous informions de la volonté du C S de fournir au syndic une feuille de route pour redonner à notre résidence l'attrait qu'elle n'aurait jamais du perdre. Cette feuille de route vous sera présentée lors de l'AG où nous demanderons votre avis.

Nous comptons énormément sur la mise en place de cette feuille de route pour réaliser l'amélioration de notre patrimoine.

Aucune action ne pourra se faire sans votre avis.

La seule obligation est l'audit énergétique obligatoire, par décret, avant 2016.

Thème 3 : Contrôle des comptes

Le contrôle des comptes de la résidence se fera le jeudi 4 avril 2013 à partir de 14h00 au cabinet Geniez en présence de l'expert de l'ARC. Les volontaires pour assister à ce contrôle doivent se faire connaître auprès du syndic.

Thème 4 : Assemblée générale

L'assemblée générale aura lieu le 22 mai 2013 à partir de 19h30.

*Pour le CS, le président,
Jean MASSON*